

# L'immigration, une pierre angulaire de la prospérité future du Nouveau-Brunswick

*« Le vieillissement de la population est le plus grand défi de notre province. »*

—l'honorable Brian Gallant, premier ministre du Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick est à la croisée des chemins. Cela sonne peut-être comme un vieux cliché, mais c'est néanmoins vrai. En fait, les cinq prochaines années pourraient bien être les plus importantes en au moins un demi-siècle. Les gestes que nous poserons ou ne poserons pas au cours de cette période pourraient avoir un impact décisif pour des décennies à venir.

Le principal défi, comme l'a souligné le premier ministre Brian Gallant, est le vieillissement de notre population. Ce phénomène n'a rien de nouveau : le Nouveau-Brunswick vieillit depuis plus de cinq décennies. Ce n'est cependant que depuis quelques années que se font sentir ses conséquences longtemps attendues sur notre économie et nos finances publiques.

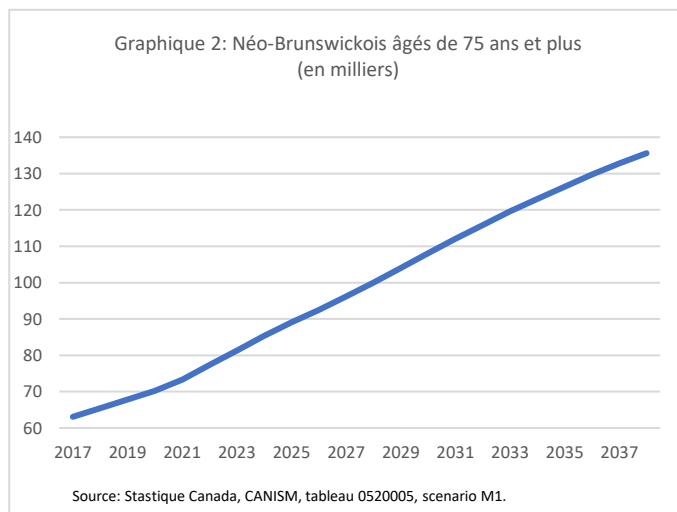
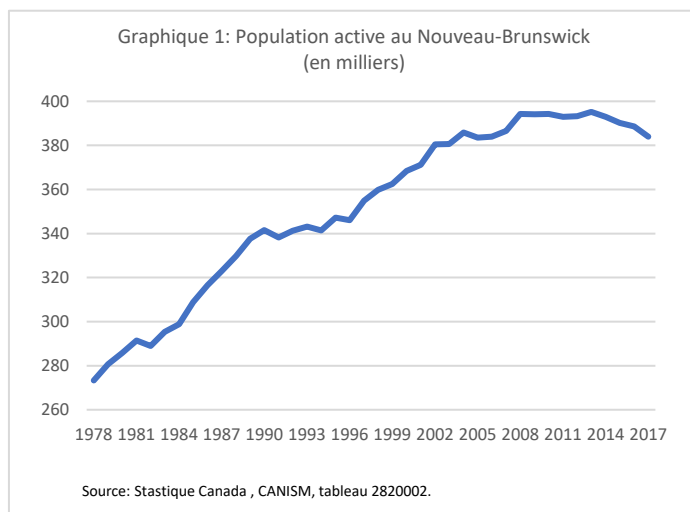
Une première conséquence majeure est une croissance plus lente. Depuis le début de la décennie, l'économie provinciale s'est accrue en moyenne de 0,5% par année<sup>1</sup>. C'est quatre fois plus lentement qu'au cours des trois décennies précédentes. Une économie qui ralentit se traduit à son tour par une assiette fiscale qui s'accroît plus lentement. Pour faire face à ce ralentissement, le gouvernement provincial doit soit augmenter les impôts, modérer la croissance des dépenses ou emprunter davantage. Tout cela s'est produit ces dernières années. Il en a résulté que le fardeau fiscal a augmenté considérablement et que le gouvernement a enregistré 10 déficits consécutifs, doublant sa dette nette en cours de route.

Ce n'est pas tout. Si le vieillissement de la population affecte déjà notre économie, son impact sur les dépenses publiques de santé demeure, pour l'essentiel, toujours devant sur nous. Les dépenses en soins de santé augmentent de façon exponentielle à mesure que les aînés prennent de l'âge. Pour le groupe d'âge des 65 à 69 ans, les dépenses provinciales par personne s'élèvent à un peu plus de 6 000 \$ par année. Pour ceux et celles entre 75 et 79 ans, c'est deux fois plus, environ 12 000 \$. Enfin, pour les personnes âgées de 85 à 89 ans, c'est près de 25 000 \$. Actuellement, le Nouveau-Brunswick compte environ 65 000 résidents âgés de 75 ans et plus. Dans dix ans, ce nombre s'élèvera bien au-dessus de 100 000 ; dans vingt ans, il atteindra environ 135 000<sup>2</sup>.

Dans les années à venir, le gouvernement devra donc toucher des revenus beaucoup plus élevés afin de continuer d'offrir des services publics de qualité, y compris des soins bien mérités à une population grandissante de personnes âgées. Pour y arriver, il devra pouvoir compter sur une économie plus forte. Et pour remettre l'économie du Nouveau-Brunswick sur une trajectoire plus prospère, il faut nous attaquer à la cause principale de son ralentissement récent, soit le **déclin de la population active**.

La population active se réfère simplement au nombre de personnes qui travaillent ou qui cherchent un emploi. Historiquement, la croissance de la population active était le principal moteur économique du Nouveau-Brunswick, représentant plus de la moitié de la croissance annuelle<sup>3</sup>. Or, depuis le tournant de

la présente décennie, moment où les premiers baby-boomers ont commencé à prendre leur retraite, la population active néo-brunswickoise a cessé de s'accroître. Plus récemment, elle s'est même mise à décliner rapidement : de 2013 à 2017, le Nouveau-Brunswick a perdu près de 3 000 travailleurs par année. Cela signifie qu'au lieu de faire progresser l'économie comme par le passé, la population active l'entraîne maintenant vers le bas.



Le présent document explique les raisons derrière le déclin de la population active du Nouveau-Brunswick et examine ses conséquences plus en profondeur. Il se penche également sur les outils disponibles pour renverser la vapeur et mettre le Nouveau-Brunswick sur un parcours plus prospère et dynamique. Ce faisant, il souligne l'importance cruciale d'augmenter considérablement les niveaux d'immigration au Nouveau-Brunswick.

## Pourquoi la population active du Nouveau-Brunswick diminue-t-elle?

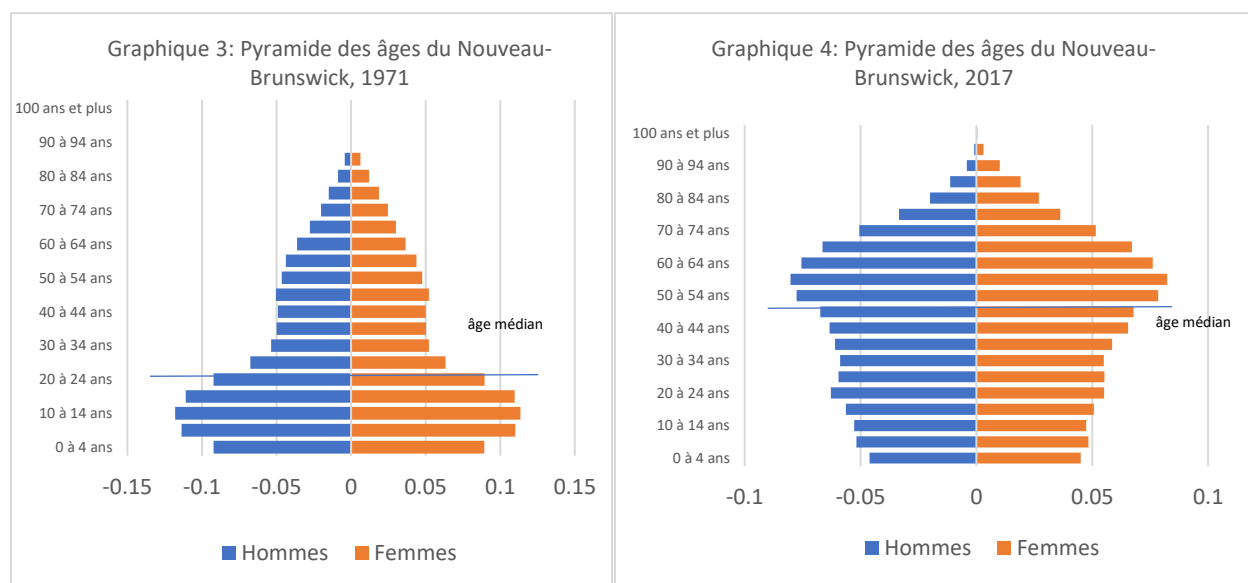
En 2011, les baby-boomers néo-brunswickois les plus âgés ont eu 65 ans. Bien sûr, il n'y a rien de magique à atteindre cet âge. Rien ne nous arrive dans la nuit de notre 65e anniversaire qui nous transforme soudainement en une personne âgée. En outre, comme les gens vivent plus longtemps qu'auparavant, il y a plus qu'un brin de vérité à l'expression « 65 est le nouveau 55 ».

Pourtant, si franchir le cap des 65 ans ne signifie plus vraiment devenir vieux, cela demeure un repère important pour notre société pour une autre raison. Avant qu'ils n'atteignent leur 66<sup>e</sup> anniversaire, la plupart des gens auront pris leur retraite. Certes, les retraités contribuent énormément à la société. Parmi les nombreuses façons qu'ils le font, ils paient des impôts, donnent généreusement de leur temps et de leur argent à de nombreuses organisations communautaires, participent activement au processus politique, agissent comme mentors et entraîneurs auprès des jeunes, et soutiennent leurs enfants et petits-enfants. Il demeure cependant que, du point de vue du marché du travail, les baby-boomers laissent derrière eux un grand vide au fur et à mesure qu'ils quittent la population active. Une partie de ce vide est la perte d'expérience et de maturité qu'ils apportaient à leur milieu de travail. Une autre partie résulte du fait qu'ils ne sont pas remplacés par un nombre équivalent de gens qui font leur entrée

sur le marché du travail lorsque les baby-boomers partent à la retraite. C'est principalement pour cette raison que la population active du Nouveau-Brunswick est en déclin.

Les graphiques 3 et 4 présentent la pyramide des âges du Nouveau-Brunswick pour les années 1971 et 2017. La génération du baby-boom comprend les personnes nées de 1946 à 1965. En 1971, les baby-boomers les plus jeunes avaient 6 ans et les plus âgés en avaient 25. Au fil des années qui ont suivi, un nombre sans cesse croissant d'entre eux ont atteint l'âge de travailler, venant ainsi gonfler les rangs de la population active.

Passons maintenant à l'année 2017. Cette année-là, les baby-boomers les plus jeunes et les plus âgés ont atteint respectivement 52 et 71 ans. Comme les baby-boomers les plus âgés prennent désormais leur retraite en grand nombre, la population active est en déclin. La sortie progressive des baby-boomers de la population active se poursuivra sans relâche au cours de la prochaine décennie et demie.



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 0510001.

Fait à noter, le départ à la retraite des baby-boomers affecte bien davantage le Nouveau-Brunswick que la plupart des autres provinces. Dans l'ensemble du Canada, la croissance de la population active, bien que plus lente qu'auparavant, demeure robuste. Depuis 2013, plus de 600 000 personnes se sont jointes au marché du travail canadien, ce qui représente un gain d'environ 3,3%. En revanche, le Nouveau-Brunswick a perdu plus de 11 000 travailleurs, soit une baisse d'environ 2,9%<sup>4</sup>. Le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada atlantique sont les seules provinces à avoir connu des déclin.

Il y a trois principales raisons pour lesquelles la population active est en déclin au Nouveau-Brunswick alors qu'elle continue de s'accroître partout à l'extérieur du Canada atlantique :

- *Le Nouveau-Brunswick a plus de baby-boomers.* Trois personnes sur dix (ou 30%) sont des baby-boomers au Nouveau-Brunswick. Dans les provinces des Prairies, cette proportion s'approche plutôt d'une sur cinq (22%). Naturellement, une province qui compte plus de baby-boomers

verra proportionnellement plus de travailleurs quitter sa population active que celles qui en comptent moins.

- *Moins de jeunes entrent sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick.* Le Nouveau-Brunswick a proportionnellement moins de jeunes que la plupart des autres provinces. Depuis 2011, le Nouveau-Brunswick compte davantage de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 15 ans. Dans l'ensemble du Canada, ce cap n'a pas encore été franchi.
- *Le Nouveau-Brunswick peine à garder ses travailleurs et réussit moins bien à attirer et à retenir ceux de l'extérieur de la province.* Avec un plus grand nombre de travailleurs âgés quittant le marché du travail que de jeunes s'y joignant, la seule façon pour le Nouveau-Brunswick de faire croître les rangs de sa population en âge de travailler (les 15 à 64 ans) est d'améliorer son bilan migratoire, soit la différence entre les travailleurs et travailleuses qui viennent au Nouveau-Brunswick et ceux et celles qui quittent la province.

## Quel avenir pour la population active du Nouveau-Brunswick?

Il est impossible de prédire avec certitude comment la population active du Nouveau-Brunswick évoluera dans les années à venir. Nous pouvons toutefois nous faire une bonne idée de ce qui risque de se produire si les tendances récentes se poursuivent.

La taille de la population active du Nouveau-Brunswick est déterminée par deux facteurs : la taille des divers groupes d'âge qui la composent et le pourcentage de personnes dans chaque groupe d'âge qui travaillent ou cherchent un emploi—*le taux d'activité*. Il est bon de noter que, bien que la population en âge de travailler n'inclue généralement que les 15 à 64, la population active comprend bien sûr les travailleurs de 65 ans et plus. Ceux-ci, particulièrement le groupe d'âge des 65 à 69 ans, ont par ailleurs gagné en importance au cours des dernières années.

Les taux d'activité varient selon les groupes d'âge. Comme beaucoup de jeunes fréquentent l'école ou le collège, leur taux d'activité est inférieur à celui des adultes de 25 à 54 ans, connu comme étant le *principal groupe d'âge actif*. De même, les taux d'activité des groupes de personnes de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus sont inférieurs à celui du principal groupe d'âge actif.

À mesure que les baby-boomers vieillissent, de moins en moins de Néo-Brunswickois se retrouvent dans les groupes d'âge où les taux d'activité sont les plus élevés et c'est là la principale raison pour laquelle la population active décline. On estime qu'au cours des 15 prochaines années, le vieillissement de la population au Nouveau-Brunswick entraînera une perte de 3 500 travailleurs en moyenne chaque année<sup>5</sup>.

Cela dit, le vieillissement de la population n'est pas le seul facteur déterminant le cours de la population active. Comme nous l'avons vu plus tôt, la migration des travailleurs joue également un rôle important. Si l'on se fie aux tendances récentes<sup>6</sup>, la migration pourrait aider à réduire la perte annuelle de main-d'œuvre au Nouveau-Brunswick de 3 500 à environ 2 500 au cours des prochaines années.

Une perte annuelle de 2 500 travailleurs serait comparable à ce que le Nouveau-Brunswick a connu depuis 2013, année où la population active a amorcé sa trajectoire descendante. À ce rythme, le Nouveau-Brunswick verrait son nombre de travailleurs diminuer de près de 40 000 au cours des 15

prochaines années<sup>7</sup>. Par contraste, au cours des 15 années de 1993 à 2008, environ 50 000 travailleurs additionnels se sont joints au marché du travail néo-brunswickois<sup>8</sup>.

## Que signifie une population active en déclin pour l'économie du Nouveau-Brunswick?

Le déclin de la population active a de vastes répercussions sur l'économie de la province. Nous avons vu précédemment que ce phénomène se traduit par une croissance économique beaucoup plus lente à long terme (à court terme, l'économie fluctue avec les hauts et les bas du cycle économique, les prix des matières premières, le taux de change, etc.). Mais ce n'est pas tout : si rien n'est fait pour inverser la tendance, le déclin de la population active menace la survie même de plusieurs industries axées sur les exportations dont dépendent les travailleurs dans de nombreuses collectivités pour leur gagne-pain. Voici pourquoi.

La création d'emplois s'est pendant longtemps classée au tout premier rang parmi les défis économiques du Nouveau-Brunswick. Or, le déclin de la population active est en train de changer cette donnée. Le taux de chômage se situe maintenant à des niveaux rarement observés depuis plus d'un demi-siècle. De nombreux employeurs dans un large éventail d'industries comme la transformation des aliments, le camionnage, la fabrication légère, les centres d'appels et les foyers de soins affirment que le manque de travailleurs constitue désormais leur principale préoccupation. En bref, la main-d'œuvre se fait rare et il ne s'agit plus un défi passager, mais bien chronique.

Une pénurie de main-d'œuvre a généralement pour conséquence d'exercer une pression à la hausse sur les salaires. La logique sous-jacente est simple : pour trouver des travailleurs qui se font rares, beaucoup d'employeurs n'ont d'autre choix que d'augmenter les salaires.

Bien sûr, le déclin de la population active du Nouveau-Brunswick n'exerce pas les mêmes pressions sur toutes les industries. Certaines professions jouissent d'une bonne relève pour remplacer les baby-boomers qui partent à la retraite ; pensons par exemple aux avocats et aux juges, aux professeurs d'université dans la plupart des disciplines, ou encore aux enseignants. Cela dit, il n'en demeure pas moins que dans la plupart des industries et professions, y compris celles qui forment la majeure partie de la base d'exportation du Nouveau-Brunswick, les employeurs font face à des pressions croissantes pour augmenter les salaires afin de trouver de nouveaux employés.

Confrontés à de telles pressions, les employeurs du Nouveau-Brunswick ne réagiront pas tous de la même façon. Certains se tourneront vers la technologie pour réduire leurs besoins de travailleurs. Nous voyons, par exemple, de plus en plus la technologie utilisée par les entreprises dans le secteur de la vente au détail, notamment pour réduire le nombre de caissiers qu'elles emploient. Cependant, dans de nombreuses autres industries, telles que les soins de santé et autres soins aux personnes âgées, les options pour réduire les besoins en main-d'œuvre demeurent limitées.

La spéculation va bon train ces jours-ci sur la façon dont les progrès technologiques dans des domaines tels que la robotique et l'intelligence artificielle vont transformer la nature du travail et la vitesse à laquelle cela pourrait se produire. Bien que nous sachions que nous devons nous préparer à un monde de changements technologiques accélérés, notamment grâce à des mesures qui favorisent l'apprentissage continu et l'adaptabilité, nous ne savons pas encore si les changements technologiques vont se traduire par un plus petit ou encore un plus grand nombre d'emplois. Ce que nous savons à ce

stade, cependant, c'est que la population active du Nouveau-Brunswick diminue rapidement et que cela entraîne une pénurie chronique de main-d'œuvre et des pressions pour augmenter les salaires dans de nombreuses industries.

La façon dont les employeurs réagiront aux pressions croissantes exercées sur les salaires dépendra de leur situation particulière. D'une manière générale, nous pouvons regrouper ces employeurs en trois catégories<sup>9</sup> :

- *Les employeurs qui seront probablement en mesure de transférer la hausse des coûts de main-d'œuvre aux consommateurs.* Ce sera probablement le cas pour bon nombre d'entreprises qui produisent des biens et des services qui doivent être fournis localement, comme le transport, la construction, la restauration, etc. À leur tour, ces coûts plus élevés se traduiront par une perte de pouvoir d'achat pour les consommateurs.
- *Les employeurs dont les services sont financés en totalité ou en partie par le gouvernement provincial.* Bien que cela concerne de nombreux employeurs, la situation de ceux qui œuvrent dans les soins de santé et autres services aux personnes âgées est particulièrement préoccupante. Dans les années à venir, des milliers de travailleurs supplémentaires seront sans doute nécessaires pour offrir des soins aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick. Compte tenu des difficultés actuelles à trouver du personnel dans divers établissements, comme les foyers de soins, il n'est pas certain qu'il y aura suffisamment de travailleurs au Nouveau-Brunswick pour occuper ces nouveaux emplois. Ce qui est plus sûr, toutefois, c'est qu'aux prises avec une croissance économique et une situation financière déjà difficile, le gouvernement sera confronté à des défis dans la gestion d'une masse salariale qui risque de s'accroître rapidement.
- *Les employeurs qui doivent faire concurrence aux entreprises à l'extérieur de la province.* Nous avons vu précédemment que les provinces ne vieillissent pas toutes au même rythme. Il en va de même pour les États américains et les autres régions avec lesquelles le Nouveau-Brunswick est en concurrence. Dans l'ensemble, le Nouveau-Brunswick est l'un des endroits où la population est la plus âgée et la plus vieillissante en Amérique du Nord. Cela signifie que les pressions induites par le vieillissement sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick seront parmi les plus fortes.

Parmi les nombreux employeurs qui doivent faire face à la concurrence externe, les plus vulnérables sont ceux qui opèrent dans des industries dites « sans attaches » (*footloose*). Il s'agit là d'industries où les entreprises peuvent facilement se déplacer d'un endroit à un autre si les conditions concurrentielles, telles que la disponibilité et les coûts de main-d'œuvre, changent. Parmi celles-ci, on retrouve l'industrie de la volaille dans la région du Madawaska, la construction de maisons modulaires dans la Péninsule acadienne, la fabrication légère dans le comté de Kent et les divers centres d'appels à travers la province.

Il faut rappeler qu'avec les nombreuses pertes d'emploi dans les industries traditionnelles telles que la foresterie et l'exploitation minière au fil des années, le Nouveau-Brunswick compte de plus en plus sur les industries sans attaches où la compétitivité des coûts est primordiale. Ces industries représentent des dizaines de milliers d'emplois qui génèrent des milliards de dollars en activité économique et rapportent des centaines de millions en impôts. Même si elles ne sont pas toutes également sensibles à

une hausse des salaires, toutes les entreprises qui œuvrent dans ces industries doivent être en mesure de trouver un nombre suffisant de travailleurs à un coût concurrentiel pour tirer leur épingle du jeu. Si elles n'y arrivent pas, plusieurs d'entre elles n'auront pas d'autre choix que de déplacer certaines ou l'ensemble de leurs activités ailleurs. Des observations anecdotiques suggèrent que cela serait déjà en train de se produire.

## Que peut-on faire pour renverser la vapeur?

Il n'y a que deux façons de ralentir ou d'inverser le déclin de la population active au Nouveau-Brunswick. La première est de permettre à plus de travailleurs de se joindre au marché du travail ou d'y rester plus longtemps (améliorer le taux d'activité). La deuxième consiste à faire croître le nombre de travailleurs par la migration, tant interprovinciale qu'internationale.

### Améliorer la participation au marché du travail du Nouveau-Brunswick

Plusieurs moyens existent pour encourager un plus grand nombre de personnes à se joindre au marché du travail ou encore d'y rester plus longtemps. Les outils disponibles couvrent un large éventail de domaines : l'éducation, les programmes de soutien du revenu et l'assurance-chômage, les politiques de garderie, les pensions de vieillesse ainsi que les diverses pratiques des employeurs en matière de ressources humaines.

Des progrès à cet égard ont été réalisés depuis le début de la décennie, en particulier dans le cas des travailleurs qui retardent leur retraite ou qui retournent sur le marché du travail dans des fonctions différentes. Cependant, cette tendance semble avoir ralenti de manière significative au cours des trois dernières années, et ce malgré une croissance solide des salaires et une économie qui a repris du galon. Sans efforts supplémentaires pour favoriser une participation accrue au marché du travail, la stagnation récente pourrait se poursuivre.

Cela dit, même si des progrès supplémentaires peuvent être réalisés, cela ne suffira pas à inverser le déclin de la population active au Nouveau-Brunswick. Les possibilités les plus prometteuses d'améliorer la participation au marché du travail se retrouvent chez les personnes âgées de 55 à 69 ans<sup>10</sup>. Or, même si l'on parvenait à doubler le taux de leur participation par rapport à la tendance depuis le début de la décennie, cela ne ferait que ralentir le déclin de la population active d'environ 20%. La province continuerait de perdre environ 2 500 travailleurs chaque année en raison du vieillissement de la population<sup>11</sup>.

### L'importance de la migration, tout particulièrement de l'immigration

La migration et le vieillissement de la population sont étroitement liés. Le Nouveau-Brunswick vieillit plus rapidement que ses homologues de l'Ouest, principalement parce qu'il n'a pas eu autant de succès qu'elles par le passé à attirer des travailleurs de l'extérieur de ses frontières. À son tour, le bilan migratoire de la province a été plus pauvre parce que son économie a produit relativement moins de possibilités, et ce tant pour les résidents du Nouveau-Brunswick que les migrants potentiels.

Le Nouveau-Brunswick ne peut refaire son passé économique et démographique, pas plus qu'il ne peut raisonnablement s'attendre à éviter les conséquences qui en découlent, c'est-à-dire que son vieillissement accéléré pèsera plus lourd sur sa population active que presque partout ailleurs au pays. Mais nous ne sommes tout de même pas impuissants face à cette réalité démographique. En fait, le Nouveau-Brunswick jouit présentement d'une excellente occasion de contrer le déclin de sa population

active en tirant meilleur parti de la migration. Il y a désormais beaucoup plus d'emplois disponibles que par le passé. À mesure que les baby-boomers quittent le marché du travail, des milliers de postes deviennent disponibles chaque année pour les travailleurs et travailleuses d'ici et d'ailleurs. Ce sont là des circonstances propices pour retenir davantage de nos travailleurs dans la province et en attirer d'autres qui vivent présentement à l'extérieur de nos frontières.

Lorsque l'on considère la migration, il est essentiel de faire une distinction entre les migrants domestiques et internationaux. La migration domestique, également appelée migration interprovinciale, est la différence entre les résidents qui quittent la province et ceux des autres provinces qui viennent au Nouveau-Brunswick. La migration internationale, pour sa part, est la différence entre les immigrants qui viennent dans la province et les Néo-Brunswickois qui quittent le pays.

Historiquement, le solde migratoire interprovincial du Nouveau-Brunswick, bien que volatil, s'est avéré en moyenne négatif. De nombreux facteurs contribuent à cette volatilité. Parmi ceux-ci figurent non seulement les conditions du marché du travail Nouveau-Brunswick, mais aussi celles qui prévalent dans les autres provinces. Au cours des 15 dernières années, le Nouveau-Brunswick a eu tendance à perdre moins de gens aux autres provinces pendant les périodes de récession et à en perdre davantage lorsque l'économie nationale, en particulier le secteur des ressources naturelles, se portait bien.

Une main-d'œuvre en déclin et son corollaire, une pénurie de main-d'œuvre, devraient contribuer à améliorer le solde de la migration interprovinciale au Nouveau-Brunswick. Les données récentes semblent confirmer la chose, la province ayant perdu moins de personnes au cours des deux dernières années qu'elle ne l'a fait en moyenne dans le passé. Cela dit, les progrès à date ne suffisent pas à colmater la brèche : la population active du Nouveau-Brunswick continue de décliner rapidement et le nombre de travailleurs au Nouveau-Brunswick ne suffit pas pour combler les emplois qui deviennent disponibles à chaque année<sup>12</sup>.

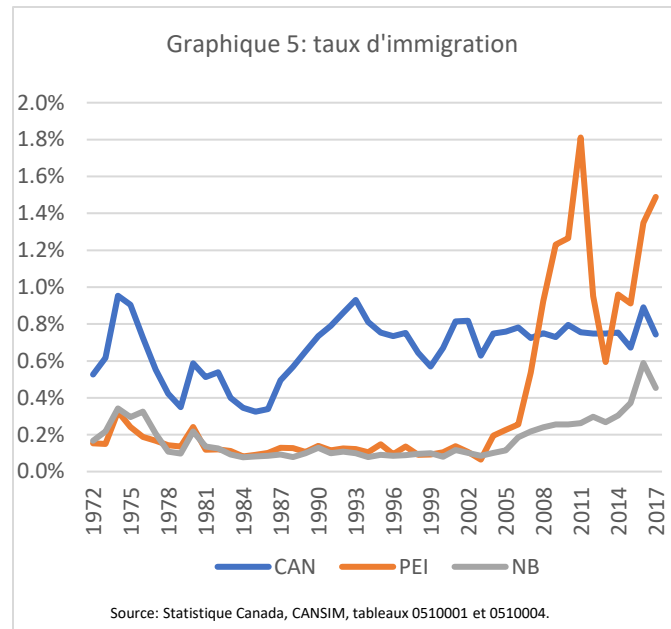
Si le Nouveau-Brunswick continue de perdre des travailleurs à la migration interprovinciale, la bonne nouvelle est que cette perte est désormais plus que compensée par l'immigration. En effet, l'immigration a été un point positif pour la population active du Nouveau-Brunswick au cours des dernières années.

Comme le montre le graphique 5, le taux d'immigration (immigrants par millier d'habitants) au Nouveau-Brunswick est maintenant beaucoup élevé qu'auparavant, bien qu'il demeure inférieur à la moyenne nationale. Au cours de l'année du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017, le Nouveau-Brunswick a accueilli 3 448 immigrants, soit presque trois fois plus que la moyenne depuis 1971-1972.

La contribution d'une immigration accrue à l'économie de la province est clairement visible dans les chiffres sur la population active. Depuis 2013, le nombre d'immigrants sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick a fait un bond de 3 100. Pendant ce temps, le nombre de travailleurs néo-brunswickois nés au Canada a diminué de 15 300<sup>13</sup>.



Tout indique que l'immigration peut faire une contribution encore bien plus grande. Pour mieux saisir le potentiel qu'offre l'immigration, il suffit de se tourner vers notre province voisine, l'Île-du-Prince-Édouard. Le gouvernement de cette province poursuit depuis quelque temps une stratégie agressive pour attirer plus d'immigrants. Au cours de la dernière décennie, le taux d'immigration de la province est presque toujours demeuré au-dessus de la moyenne nationale, ce qui n'est pas un mince exploit pour une province habituée à traîner loin derrière. En fait, pendant certaines années au cours de la dernière décennie, l'Île-du-Prince-Édouard a accueilli plus d'immigrants que le Nouveau-Brunswick, bien que sa population soit presque cinq fois plus petite.



La stratégie de l'Île-du-Prince-Édouard a porté fruit. Nous n'avons qu'à considérer ce qui suit pour le constater :

- Depuis 2007, la population de l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté d'environ 10%, soit à peu près au même rythme que la moyenne canadienne. Pour sa part, la population du Nouveau-Brunswick a à peine augmenté. En fait, selon le recensement de 2016, elle a effectivement diminué entre 2011 et 2016.
- Depuis 2007, l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard s'est accrue de près de 15%, un gain semblable à la moyenne canadienne. En revanche, l'économie du Nouveau-Brunswick a connu un gain beaucoup plus modeste, de moins de 6%. Une croissance économique plus forte, rappelons-le, se traduit par une assiette fiscale qui grandit plus rapidement.
- Depuis 2007, la population active de l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de plus de 7% et l'emploi fait un bond un peu plus grand, de près de 8%. Pour sa part, le Nouveau-Brunswick a connu une baisse de sa population active et de son nombre d'emplois. Fait à noter, le taux de chômage à l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas augmenté malgré la forte immigration qu'elle a connue. En fait, il a légèrement diminué.
- L'Île-du-Prince-Édouard est plus jeune et vieillit plus lentement que le Nouveau-Brunswick. Son taux de natalité est également plus élevé. Cela était à prévoir puisque les immigrants ont tendance à être de jeunes adultes en âge de procréer.

Certes, l'Île-du-Prince-Édouard fait toujours face à d'importants défis. La province reste plus âgée et vieillit plus rapidement que la moyenne canadienne. Depuis 2013, la population active n'augmente plus,

elle a même diminué au cours de trois des quatre dernières années. Et, là aussi, les inscriptions scolaires continuent de baisser dans plusieurs collectivités, ce qui entraîne des débats sur les fermetures d'écoles.

Il demeure cependant indéniable qu'en accueillant plus d'immigrants, l'Île-du-Prince-Édouard est devenue un endroit plus dynamique et plus résilient.

## Quelle est votre vision pour le Nouveau-Brunswick?

L'expérience de l'Île-du-Prince-Édouard montre le potentiel qu'offre l'immigration pour faire croître notre économie, ralentir le vieillissement de la population et rendre nos collectivités plus dynamiques. Augmenter l'immigration ne réglera pas tous nos défis, mais cela nous aidera à mieux les gérer en faisant du Nouveau-Brunswick un endroit plus prospère avec plus de ressources pour offrir à nos personnes âgées les soins qu'elles méritent afin qu'elles puissent passer de belles années dans le confort et la dignité.

Les enjeux sont de taille. Si nous n'accueillons pas bien davantage d'immigrants, de plus en plus d'employeurs auront de la difficulté à trouver les travailleurs qu'il leur faut pour maintenir ou développer leurs entreprises. Bon nombre de ces employeurs sont des exportateurs dont la capacité de soutenir la concurrence est essentielle pour l'avenir de nombreuses collectivités locales et de la province en général. Sans les recettes tirées de leurs exportations, la province peinera à maintenir les services publics de qualité.

La demande de soins de santé et d'autres soins aux personnes âgées ne fera qu'augmenter au cours des prochaines années. Il faudra plus de travailleurs pour offrir ces services, y compris des milliers dans les foyers de soins du Nouveau-Brunswick. Sans plus d'immigrants, il est difficile d'imaginer d'où proviendront tous ces travailleurs.

En bout de ligne, tout se résume à notre vision pour le Nouveau-Brunswick. Notre province est à la croisée des chemins. Nous avons le choix entre le statu quo qui mène à une prospérité amoindrie et à l'exode de nos jeunes ou encore un Nouveau-Brunswick plus dynamique et ouvert qui attire les talents et les investissements du monde entier et qui concurrence avec succès les marchés mondiaux.

Quelle est *votre* vision pour le Nouveau-Brunswick?

- 
- <sup>1</sup>. Statistique Canada, CANSIM, tableau 3840038 et Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Budget 2018.
  - <sup>2</sup>. Statistique Canada, CANSIM, tableau 0520005, scénario M1.
  - <sup>3</sup>. Moyenne de 1981 à 2010. Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 2820018 et 3840038. Calculs de l'auteur.
  - <sup>4</sup>. Statistique Canada, CANSIM, tableau 2820002.
  - <sup>5</sup>. Calculs basés sur les tendances de la mortalité au cours des dix dernières années et les moyennes des taux de participation par groupe d'âge pour la période de 2015 à 2017. Pour isoler l'impact du vieillissement, on suppose que la migration nette pour chaque groupe d'âge est nulle. Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 1024505 et 2820002.
  - <sup>6</sup>. Immigration nette moyenne et migration interprovinciale nette moyenne de 2015 à 2017. Bien qu'il s'agisse d'une courte période, celle-ci reflète l'augmentation récente des flux migratoires nets, lesquelles étaient les plus élevés dans la série chronologique de Statistique Canada qui remonte au début des années 1970. Pour leur part, les flux migratoires interprovinciaux nets de 2015 à 2017 correspondaient à la moyenne à long terme sur 30 ans (une perte annuelle d'environ 1 500), mais se situaient bien en deçà de la moyenne depuis le début de la décennie. On obtient une estimation significativement plus élevée de la contribution de la migration à la croissance de la population active en utilisant la moyenne de 2015 à 2017 qu'en remontant plus loin dans le passé, lorsque les flux d'immigration étaient considérablement plus bas. Source : CANSIM, tableau 0510004. Calculs de l'auteur en supposant que les deux tiers des migrants font partie de la population active.
  - <sup>7</sup>. Basé sur les taux d'activité par groupes d'âge de 2017.
  - <sup>8</sup>. Statistique Canada, CANSIM, tableau 2820002.
  - <sup>9</sup>. Nous faisons ici abstraction de la variable technologique. Nous avons vu que celle-ci pourrait affecter à des degrés divers différentes industries dans chacune de ces catégories dans les années à venir.
  - <sup>10</sup>. Le taux de participation des jeunes (de 15 à 24 ans) n'a pas changé au cours de la dernière décennie. Avec une plus grande proportion d'entre eux qui fréquentent l'université ou le collège et qui le font plus longtemps, il est peu probable que la croissance soit significative dans les années à venir. Dans la population du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), la participation est déjà très élevée, plus de 85% des Néo-Brunswickois travaillant déjà ou cherchant activement du travail, un nombre comparable à la moyenne canadienne et qui a fait du surplace depuis le début de la décennie. Quant au taux de participation des personnes de 70 ans et plus, il a augmenté récemment, mais il est susceptible de diminuer dans les années à venir, car la population des 75 ans et plus - un groupe presque exclusivement composé de retraités - gonfle (voir graphique 2) .
  - <sup>11</sup>. Statistique Canada, CANSIM, tableau 2820002. Calculs de l'auteur.
  - <sup>12</sup>. Comme nous le verrons bientôt, une bonne partie du déficit migratoire interprovincial au Nouveau-Brunswick au cours des deux dernières années peut être attribuable à des flux d'immigration plus élevés. Ce ne sont pas tous les immigrants qui viennent au Nouveau-Brunswick qui s'installent pour de bon ; quand ils partent, cela contribue à la détérioration du solde migratoire interprovincial de la province.
  - <sup>13</sup>. Statistique Canada, CANSIM, tableau 2820102.